Département de Loire Atlantique - Commune de Treillières

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 2 octobre 2017

#### OBJET

# 17 – PARTICIPATION FONDS DE SOUTIEN AMF SOLIDARITE NATIONALE AVEC LES VICTIMES DE L'OURAGAN IRMA

N° 2017-10-17

NOMENCLATURE: 7.5.5

L'an deux mille dix-sept, le deux octobre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal légalement convoqué le vingt-deux septembre 2017, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents: 25

Votants: 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Jean-Claude SALAU, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, , Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

#### Pouvoirs: 4

Chantal PERRUCHET, donne pouvoir à Catherine CADOU Lionel BROSSAULT, donne pouvoir à Aurora ROOKE Michel RINCE, donne pouvoir à Jean-Claude SALAU Joëlle CHESNAIS, donne pouvoir à Martine MOREL

# 

### Délibération

## Rapporteur : Alain ROYER

Pour faire suite à la proposition de l'AMF de venir en soutien aux victimes touchées par l'ouragan Irma, il est proposé au Conseil municipal de participer au fonds de soutien organisé par l'AMF dans le cadre de cette solidarité nationale afin d'aider à la reconstruction des équipements publics.

## Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'UNANIMITE, décide :

- D'AUTORISER la participation de la commune de Treillières au fonds de soutien organisé par l'Association des Maires de France en soutien aux victimes sinistrées par l'ouragan Irma, pour un montant de 1000 euros.

Pour extrait conforme,

Le 2 octobre 2017.

Le Maire, Alain ROYER

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20171002-2017-10-

17-DE

Date de réception préfecture :